

**Association des Amies et des Amis de Jacques Thévoz**

Assemblée générale 'résiduelle'  
jeudi 3 mars 2022

La période de pandémie si singulière que nous traversons impacte à nouveau le déroulement de nos activités. C'est pourquoi nous tiendrons à nouveau notre assemblée générale à distance et par correspondance cette année. Les membres de l'association pourront exercer leur droit de vote par écrit ou sous forme électronique, conformément à la décision du Conseil fédéral du 27 octobre 2021, dont il a prolongé la durée de validité de l'art. 27 Ordonnance 3 COVID-19 au plus tard jusqu'au 31 décembre 2023.

Une « assemblée résiduelle » aura lieu le **jeudi 3 mars 2022** avec le comité, qui prendra connaissance et homologuera les résultats de vos votes. Ils seront consignés dans le procès-verbal de l'AG qui sera publié sur notre site internet [www.jacquesthevoz.ch](http://www.jacquesthevoz.ch).

**Ordre du jour**

1. Accueil
2. Ordre du jour
3. Procès-verbal AG 2020 – Approbation
4. Rapport des activités 2020-2021
5. Comptes 2020-2021 et rapport des vérificateurs – Approbation  
Budget 2022
6. Membres : admissions – démissions – Approbation
7. Activités et programme 2022
8. Divers

Les membres pourront consulter tous les documents soumis à leur appréciation. Ils seront mis à disposition et téléchargeables sur notre site internet [www.jacquesthevoz.ch](http://www.jacquesthevoz.ch), dès le **15 février** 2022. Ils pourront également s'adresser à l'AAAJT pour toute question ou pour recevoir les documents par courrier postal ou par mail : [info@jacquesthevoz.ch](mailto:info@jacquesthevoz.ch), tél. 026 322 45 46.

**Pour voter par mail**, scannez ou photographiez votre bulletin de vote, envoyez-le à [info@jacquesthevoz.ch](mailto:info@jacquesthevoz.ch).

**Pour voter par courrier postal**, envoyez votre bulletin de vote à l'adresse suivante : Association des Amies et des Amis de Jacques Thévoz, Rue de la Samaritaine 15, 1700 Fribourg

Le bulletin de vote devra nous parvenir, rempli et signé, **au plus tard le lundi 28 février 2022** (date de réception).

**Présidence de l'AAAJT**

Nous avons reçu la lettre de démission de notre président, Me Antoine Eigenmann, qui pour des raisons personnelles et professionnelles souhaite mettre un terme à son mandat. Nous tenons à le remercier pour son engagement pendant les années passées à la présidence de notre association. Ses conseils, sa rapidité de compréhension et de réaction ont contribué à faire connaître le travail de Jacques Thévoz au-delà des frontières fribourgeoises.

Le comité vous propose d'accepter la nomination de M. Christophe Maradan à la présidence de l'AAAJT. Photographe fribourgeois, spécialiste de la photographie argentique, il connaît bien l'œuvre de Jacques Thévoz et participe depuis plusieurs années à la préparation de nos expositions.

Ne manquez pas son exposition *Entre Chiens et Louves*, à voir au Musée d'art et d'histoire de Fribourg, jusqu'au 13 février 2022. > <https://www.fr.ch/mahf/evenements/museoscope-christophe-maradan>

En vous remerciant d'avance de votre participation au vote,  
Avec nos salutations les meilleures et nos vœux de bonne santé,

Au nom de l'Association des Amies et des Amis de Jacques Thévoz



Eliane Laubscher, membre du comité

Suivez nos activités sur Internet  
[www.jacquesthevoz.ch](http://www.jacquesthevoz.ch) | [www.facebook.com/thevoz.jacques](https://www.facebook.com/thevoz.jacques) | [www.facebook.com/archivesdulfuturanterieur/](https://www.facebook.com/archivesdulfuturanterieur/)  
Inscrivez-vous à la Newsletter de l'AAAJT en envoyant un mail à [info@jacquesthevoz.ch](mailto:info@jacquesthevoz.ch)